



## **ARRETE TEMPORAIRE DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT** **CS-21-175**

Le Maire de Bernay,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu le Code de la route ;  
Vu le code de la Voirie routière ;  
Vu la demande présentée par :

*Demandeur : Maison des Associations*  
*Raison : Vaccination COVID 19*  
*Lieu : Rue Jacques Philippe Bréant*  
*Date : 30/04/2021*

### **ARRETE**

**Article 1 :** Il convient, pour la sécurité et le bon déroulement de la vaccination, de réglementer La circulation comme suit :

Du samedi 05 Juin 2021 au dimanche 06 Juin 2021 la circulation de tous véhicules, cycles, motocycles sera interdite rue Jacques Philippe Bréant sauf riverain selon l'avancement de la vaccination.

La déviation de circulation relative à l'interdiction se fera par la rue Orderic Vital, rue Bernard Gombert, rue du Repos, rue Kléber Mercier dans un sens et rue des Poilus, rue Bernard Gombert, rue Orderic Vital dans l'autre sens.

Du samedi 05 Juin 2021 au dimanche 06 Juin 2021 le stationnement de tous véhicules, cycles, motocycles sera interdit sur l'intégralité du parc de stationnement de la maison des associations plus les trois emplacements situés en face de l'entrée de la Maison des associations donnant sur la rue Jacques Philippe Bréant.

**Article 2 :** La signalisation réglementaire de circulation sera assurée par le service logistique de la ville de Bernay et le maintien du balisage sur les lieux sera assuré par le demandeur chargé d'assurer la mise en place de jour comme de nuit et il demeure responsable de tout incident résultant du fait de son activité.

**Article 3 :** Le présent arrêté sera affiché sur les lieux par le bénéficiaire.

**Article 4 :** Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rouen – 53 Avenue Flaubert – 76000 ROUEN – dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification.

L'ampliation du présent arrêté sera adressée, aux fins d'exécution ou d'information chacun en ce qui le concerne, à :

- \*Demandeur ;
- \*Police municipale de Bernay ;
- \*Service Logistique de la Ville de Bernay ;